

Santé mentale

ANALYSE BIMESTRIELLE DES INDICATEURS SURVEILLÉS EN CONTINU

JUILLET-AOÛT 2021

ÉDITION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

01 • 23/09/2021

Un suivi régional prospectif de la santé mentale est mis en place avec une analyse bimestrielle d'indicateurs épidémiologiques issus des passages aux urgences (OSCOUR®), des actes médicaux SOS Médecins et des informations recueillies auprès de la population adulte par l'enquête COVIPREV. Ces trois sources sont actuellement les seules exploitables dans un délai court après la collecte de données permettant une surveillance réactive et continue de l'évolution de la santé mentale de la population.

Ce premier bulletin épidémiologique bimestriel sur la santé mentale en Auvergne-Rhône-Alpes montre des évolutions plutôt favorables durant l'été 2021 mais aussi l'impact important de la crise COVID-19 en 2020 sur une baisse des recours aux urgences pour plusieurs troubles psychiques durant les deux confinements. L'augmentation identifiée début 2021 des syndromes dépressifs et des gestes ou idées suicidaires chez les moins de 18 ans tend à s'atténuer.

A noter qu'une veille épidémiologique régionale en continu avait débuté au cours du dernier trimestre 2020, dès l'identification de premiers signaux sur la santé mentale, notamment chez les plus jeunes. Cette veille était depuis partagée avec certains psychiatres référents et l'Agence régionale de Santé.

POINTS CLÉS

Passages aux urgences du réseau OSCOUR® :

- **Troubles psychologiques, adultes** : 6981 passages en Auvergne-Rhône-Alpes chez les **adultes** en juillet, 6361 passages en août 2021, **stable par rapport aux deux mois précédents*** (+0%)
- **Troubles psychologiques, enfants** : 429 passages chez les **enfants** (<18 ans) en juillet, 363 passages en août 2021, en **diminution*** (-43%)
- **Geste suicidaire** : 579 passages chez les 11 ans et plus en juillet 2021, 489 passages en août 2021, en **diminution*** (-23%)
- **Troubles de l'humeur** : 1382 passages (tous âges) en juillet 2021, 1251 passages en août 2021, en **légère diminution*** (-5%)
- **Troubles anxieux** : 2249 passages en juillet, 2018 passages en août 2021, en **légère diminution*** (-5%)
- **Troubles psychotiques** : 445 passages (tous âges) en juillet 2021, 466 en août 2021, en **légère diminution*** (-7%)

Actes médicaux des associations SOS Médecins :

- **Angoisse** : 716 actes SOS Médecins (tous âges) en juillet 2021, 706 en août 2021, en **diminution*** (-11%)
- **Etats dépressifs** : 151 actes SOS Médecins en juillet 2021, 177 actes en août 2021, **stable*** (+1%)

*Comparaison juillet-août 2021 par rapport aux 2 mois précédents (mai-juin 2021)

Enquête CoviPrev : estimation de la santé mentale en population. Auvergne-Rhône-Alpes, vague 27 (30/08 au 07/09/21)

- **Prévalence modérée des troubles dépressifs** : 16,3% (12 à 21,4%)
- **Prévalence élevée des troubles anxieux** : 24,9% (19,7 à 30,7%)

TROUBLES PSYCHOLOGIQUES / ADULTES

En Auvergne-Rhône-Alpes, **6981 passages aux urgences chez les adultes pour trouble psychologique ont été identifiés en juillet 2021 et 6361 passages en août 2021**, représentant respectivement **4,9%** et **4,5%** de l'ensemble des passages aux urgences de la région chez les adultes.

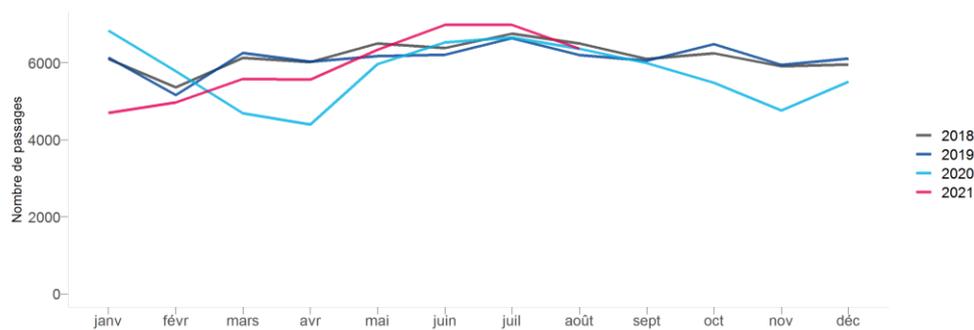
Le nombre de passages pour ce type de motif en juillet et août 2021 était **stable (+0%) par rapport aux 2 mois précédents**. Il était **légèrement supérieur à 2019 (+4%) et 2020 (+2%)** sur la même période.

Chez les 18-24 ans, 1091 passages aux urgences pour trouble psychologique ont été identifiés en juillet 2021 et 1037 en août 2021. Chez les 25-64 ans, 4728 passages aux urgences pour trouble psychologique sont survenus en juillet 2021 et 4196 en août 2021. Chez les 65 ans et plus, 1162 passages aux urgences pour trouble psychologique ont été notifiés en juillet 2021 et 1128 en août 2021. Les tendances mensuelles sur les 4 dernières années sont présentées dans les figures ci-après. **Le nombre de passages aux urgences pour trouble psychologique reste supérieur aux années précédentes chez les 18-24 ans mais pas chez les personnes plus âgées.**

COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES TOUS ÂGES

Auvergne-Rhône-Alpes – Troubles psychologiques adultes (OSCOUR®)

Figure 1. Nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychologiques de l'adulte pour les années 2018 à 2021, **18 ans et plus**

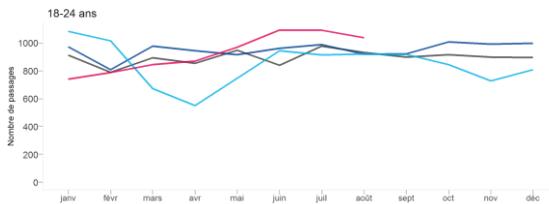


COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES PAR CLASSES D'ÂGE

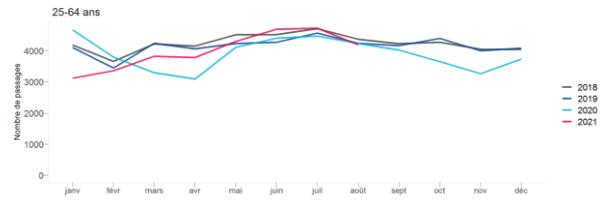
Auvergne-Rhône-Alpes – Troubles psychologiques adultes (OSCOUR®)

Figure 2. Nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychologiques de l'adulte pour les années 2018 à 2021, **chez les 18-24 ans, 25-64 ans et 65 ans ou plus**

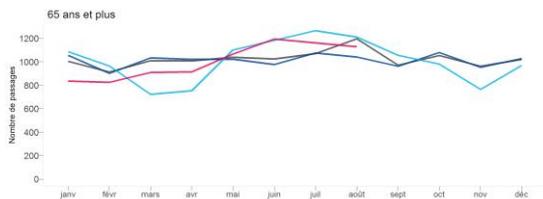
18-24 ans



25-64 ans



65 ans et plus



(Source : OSCOUR® ; traitement Santé publique France)

TROUBLES PSYCHOLOGIQUES / ENFANTS (<18 ANS)

En Auvergne-Rhône-Alpes, **429 passages aux urgences chez les enfants (<18 ans) pour trouble psychologique ont été identifiés en juillet 2021 et 363 passages en août 2021**, représentant **1,0%** de l'ensemble des passages aux urgences de la région chez les enfants.

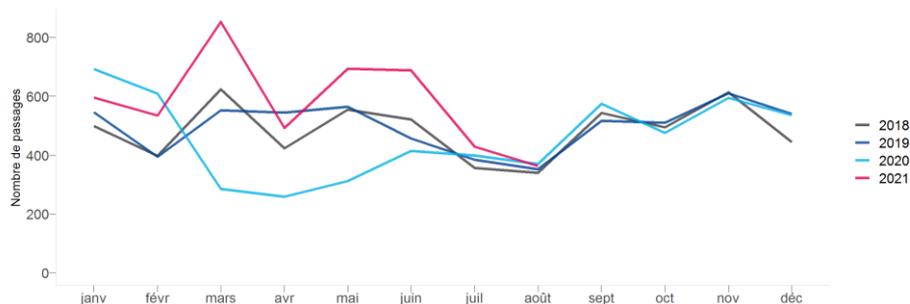
Le nombre de passages pour motif psychologique chez les enfants en juillet et août 2021 était **en forte diminution (-43%) par rapport aux 2 mois précédents**. Il était néanmoins **légèrement supérieur à 2019 (+7%) et 2020 (+3%)** sur la même période.

Chez les 0-10 ans, 78 passages aux urgences pour trouble psychologique ont été notifiés en juillet 2021 et 56 en août 2021. Chez les 11-14 ans, 138 passages aux urgences pour trouble psychologique ont été identifiés en juillet 2021 et 127 en août 2021. Chez les 15-17 ans, 213 passages aux urgences pour trouble psychologique ont été identifiés en juillet 2021 et 180 en août 2021. Les tendances mensuelles sur les 4 dernières années sont présentées dans les figures ci-après. **La tendance à la baisse observée chez les enfants en juillet et août est comparable aux années précédentes durant les congés estivaux, notamment chez les 11-17 ans.**

COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES TOUS ÂGES

Auvergne-Rhône-Alpes – Troubles psychologiques enfants (OSCOUR®)

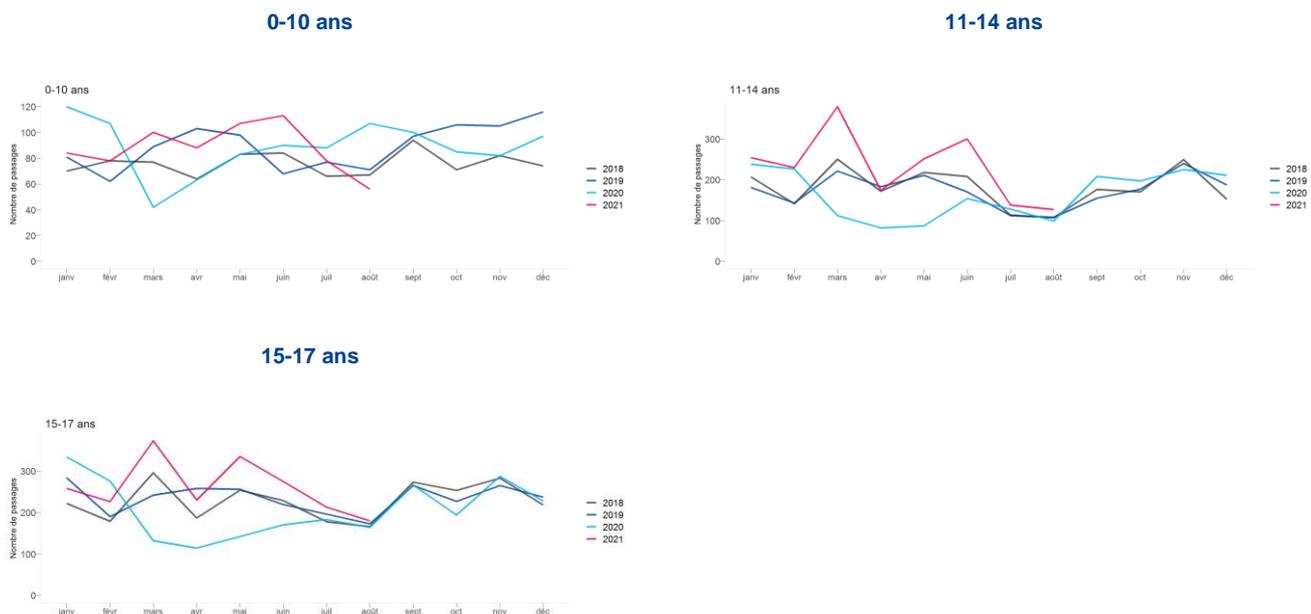
Figure 3. Nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychologiques de l'enfant pour les années 2018 à 2021, **chez les moins de 18 ans**



COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES PAR CLASSES D'ÂGE

Auvergne-Rhône-Alpes – Troubles psychologiques enfants (OSCOUR®)

Figure 4. Nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychologiques de l'enfant pour les années 2018 à 2021, **chez les 0-10 ans, 11-14 ans et 15-17 ans**



(Source : OSCOUR® ; traitement Santé publique France)

GESTE SUICIDAIRE

En Auvergne-Rhône-Alpes, **579 passages aux urgences pour geste suicidaire chez les personnes de 11 ans et plus ont été identifiés en juillet 2021 et 489 passages en août 2021**, représentant 0,4% en juillet et 0,3% en août de l'ensemble des passages aux urgences de la région dans cette classe d'âge.

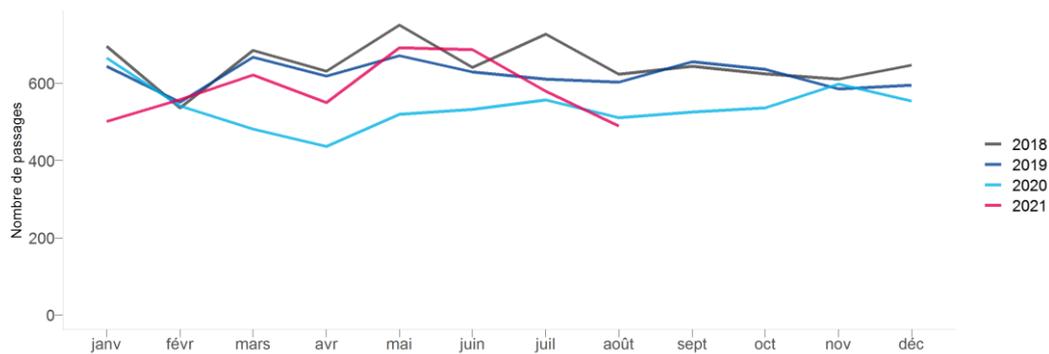
Le nombre de passages pour geste suicidaire chez les 11 ans et plus en juillet et août 2021 était **en diminution (-23%) par rapport aux 2 mois précédents**. Il était inférieur à 2019 (-12%) mais néanmoins comparable à 2020 (+0%) sur la même période.

Chez les 11-17 ans, 67 passages aux urgences pour geste suicidaire ont été identifiés en juillet 2021 et 58 en août 2021. Chez les 18 ans et plus, 512 passages aux urgences pour geste suicidaire ont été notifiés en juillet 2021 et 431 en août 2021. Les tendances mensuelles sur les 4 dernières années sont présentées dans les figures ci-après. **Le nombre de passage aux urgences pour geste suicidaire revient à des niveaux équivalents aux années précédentes chez les 11-17 ans après avoir augmenté en début d'année par rapport aux 4 années précédentes. Chez les 18 ans et plus, le niveau de passages pour geste suicidaire est équivalent aux années précédentes avec une baisse durant l'été.**

COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES TOUS ÂGES

Auvergne-Rhône-Alpes – Geste Suicidaire (OSCOUR®)

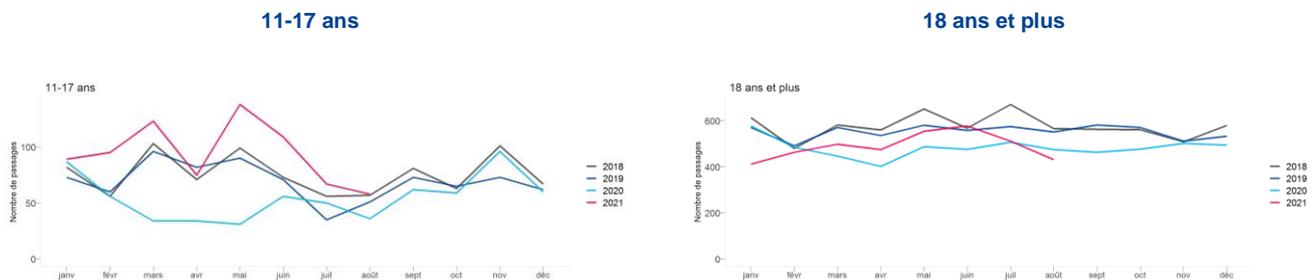
Figure 5. Nombre mensuel de passages aux urgences pour geste suicidaire pour les années 2018 à 2021, **tous âges à partir de 11 ans**



COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES PAR CLASSES D'ÂGE

Auvergne-Rhône-Alpes – Geste Suicidaire (OSCOUR®)

Figure 6. Nombre mensuel de passages aux urgences pour geste suicidaire pour les années 2018 à 2021, **chez les 11-17 ans et 18 ans et plus**



(Source : OSCOUR® ; traitement Santé publique France)

IDEES SUICIDAIRES

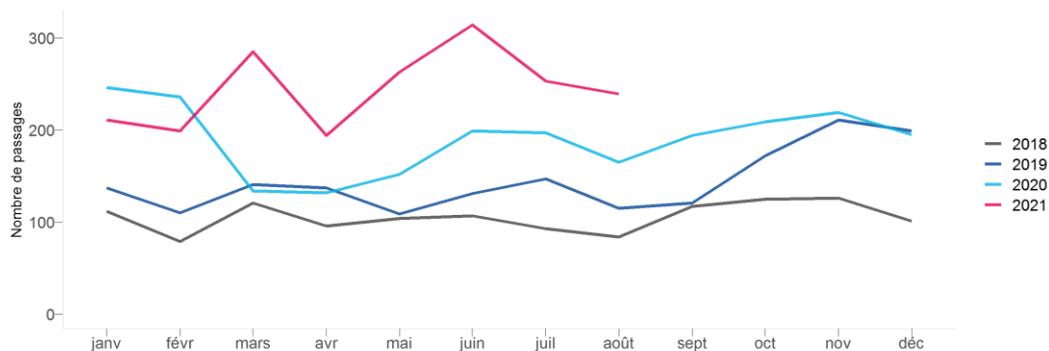
En Auvergne-Rhône-Alpes, **253 passages aux urgences pour idées suicidaires chez les 11 ans et plus ont été identifiés en juillet 2021 et 239 passages en août 2021**, représentant 0,16% en juillet et en août de l'ensemble des passages aux urgences de la région dans cette classe d'âge.

Le nombre de passages aux urgences pour idées suicidaires chez les 11 ans et plus en juillet et août 2021 était en **diminution (-15%) par rapport aux 2 mois précédents**. Il était néanmoins nettement **supérieur à 2020 (+36%) et surtout 2019 (+88%)** sur la même période.

Chez les 11-17 ans, 41 passages aux urgences pour idées suicidaires ont été notifiés en juillet 2021 et 42 en août 2021. Chez les 18 ans et plus, 212 passages aux urgences pour idées suicidaires ont été identifiés en juillet 2021 et 197 en août 2021. Les tendances mensuelles sur les 4 dernières années sont présentées dans les figures ci-après. **Les passages aux urgences pour idées suicidaires chez les 11-17 ans restent supérieurs aux années précédentes mais avec une tendance à la diminution depuis début 2021. Chez les 18 ans et plus, la tendance est inverse avec une augmentation des passages pour idées suicidaires depuis le 2^{ème} trimestre 2021 qu'il faudra surveiller au cours de l'automne.**

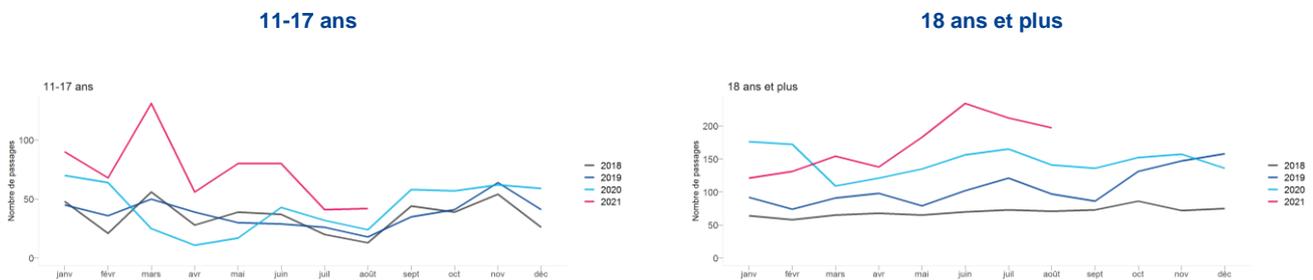
COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES TOUS ÂGES Auvergne-Rhône-Alpes – Idées Suicidaires (OSCOUR®)

Figure 7. Nombre mensuel de passages aux urgences pour idées suicidaires pour les années 2018 à 2021, **tous âges à partir de 11 ans**



COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES PAR CLASSES D'ÂGE Auvergne-Rhône-Alpes – Idées Suicidaires (OSCOUR®)

Figure 8. Nombre mensuel de passages aux urgences pour idées suicidaires pour les années 2018 à 2021, **chez les 11-17 ans et 18 ans et plus**



(Source : OSCOUR® ; traitement Santé publique France)

TROUBLES DE L'HUMEUR

En Auvergne-Rhône-Alpes, **1382 passages aux urgences pour troubles de l'humeur (tous âges) ont été identifiés en juillet 2021 et 1251 passages en août 2021**, représentant respectivement 0,8% et 0,7% de l'ensemble des passages aux urgences de la région.

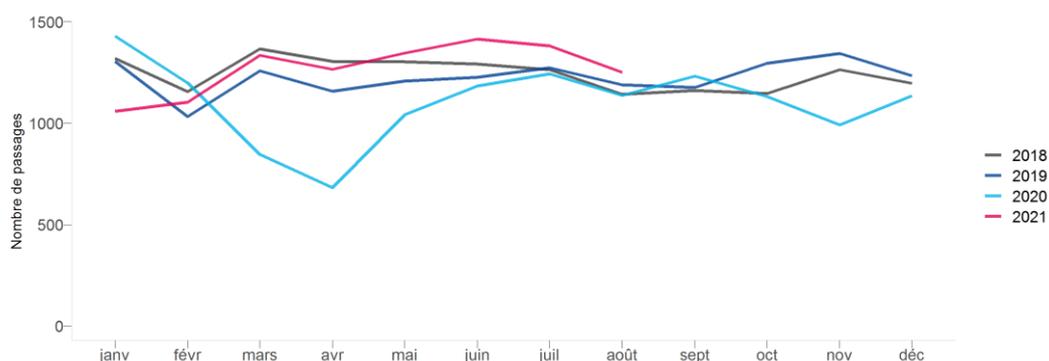
Le nombre de passages aux urgences pour troubles de l'humeur était en **légère diminution (-5%) en juillet et août 2021 par rapport aux 2 mois précédents**. Il était néanmoins **légèrement supérieur à 2019 (+7%) et 2020 (+11%)** sur la même période.

Chez les 11-17 ans, 75 passages aux urgences pour troubles de l'humeur ont été identifiés en juillet 2021 et 63 en août 2021. Chez les 18 ans et plus - représentant la grande majorité des passages pour ce motif - 1307 passages aux urgences pour troubles de l'humeur ont été identifiés en juillet 2021 et 1188 en août 2021. Les tendances mensuelles sur les 4 dernières années sont présentées dans les figures ci-après. **Le nombre de passage aux urgences pour troubles de l'humeur chez les 11-17 ans est en diminution durant la période estivale mais demeure supérieur aux années précédentes. Chez les 18 ans et plus, les passages pour troubles de l'humeur sont sans tendance particulière et légèrement supérieurs aux années précédentes durant juillet-août.**

COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES TOUS ÂGES

Auvergne-Rhône-Alpes – Troubles de l'humeur (OSCOUR®)

Figure 9. Nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles de l'humeur pour les années 2018 à 2021, tous âges

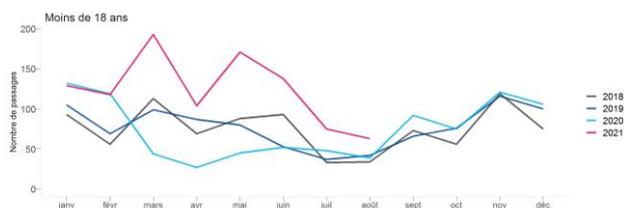


COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES PAR CLASSES D'ÂGE

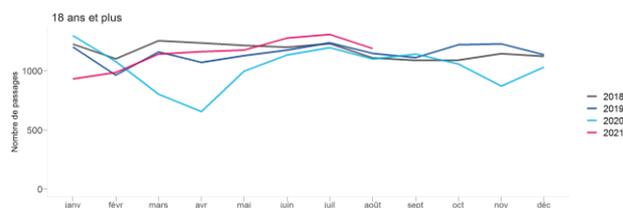
Auvergne-Rhône-Alpes – Troubles de l'humeur (OSCOUR®)

Figure 10. Nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles de l'humeur pour les années 2018 à 2021, chez les moins de 18 ans et 18 ans et plus

Moins de 18 ans



18 ans et plus



(Source : OSCOUR® ; traitement Santé publique France)

TROUBLES ANXIEUX

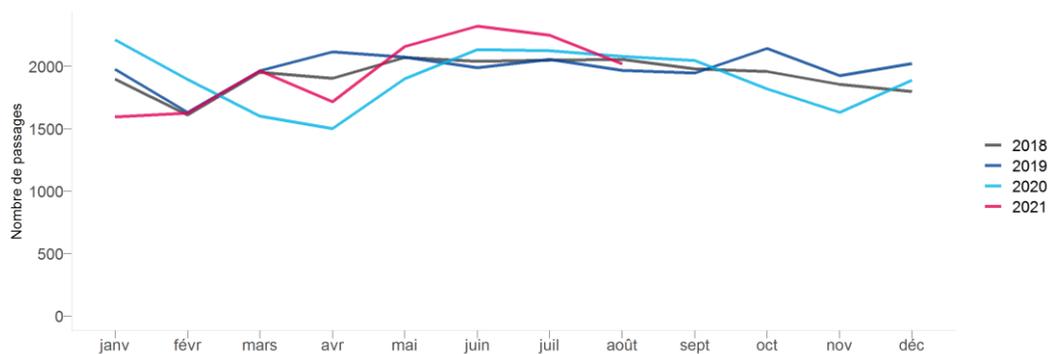
En Auvergne-Rhône-Alpes, **2249 passages aux urgences pour troubles anxieux (tous âges) ont été identifiés en juillet 2021 et 1818 passages en août 2021**, représentant 1,2% en juillet et août de l'ensemble des passages aux urgences de la région.

Le nombre de passages pour troubles anxieux (tous âges) en juillet et août 2021 était **en légère diminution (-5%) par rapport aux 2 mois précédents**. Ce nombre était néanmoins **légèrement supérieur à 2019 (+6%) mais équivalent à 2020 (+1%)** sur la même période.

Chez les moins de 18 ans, 195 passages aux urgences pour troubles anxieux ont été identifiés en juillet 2021 et 133 en août 2021. Chez les 18 ans et plus, 2054 passages aux urgences pour troubles anxieux ont été identifiés en juillet 2021 et 1885 en août 2021. Les tendances mensuelles sur les 4 dernières années sont présentées dans les figures ci-après. **Les tendances par classe d'âge (<18 ans ou ≥18 ans) ne révèlent pas de particularité en 2021 par rapport à 2019 et avant**. En 2020, une baisse importante des passages aux urgences pour troubles anxieux chez les moins de 18 ans était survenue durant le premier confinement.

COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES TOUS ÂGES Auvergne-Rhône-Alpes – Troubles anxieux (OSCOUR®)

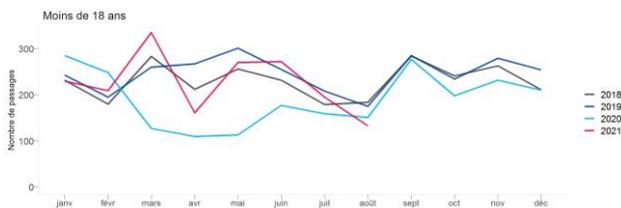
Figure 11. Nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles anxieux pour les années 2018 à 2021, **tous âges**



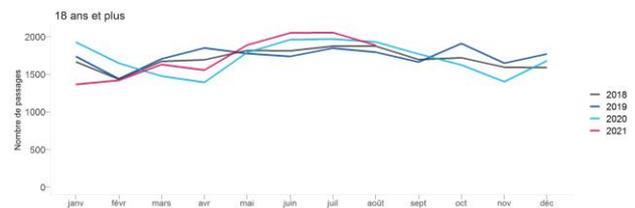
COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES PAR CLASSES D'ÂGE Auvergne-Rhône-Alpes – Troubles anxieux (OSCOUR®)

Figure 12. Nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles anxieux pour les années 2018 à 2021, **chez les moins de 18 ans et 18 ans et plus**

Moins de 18 ans



18 ans et plus



(Source : OSCOUR® ; traitement Santé publique France)

TROUBLES PSYCHOTIQUES

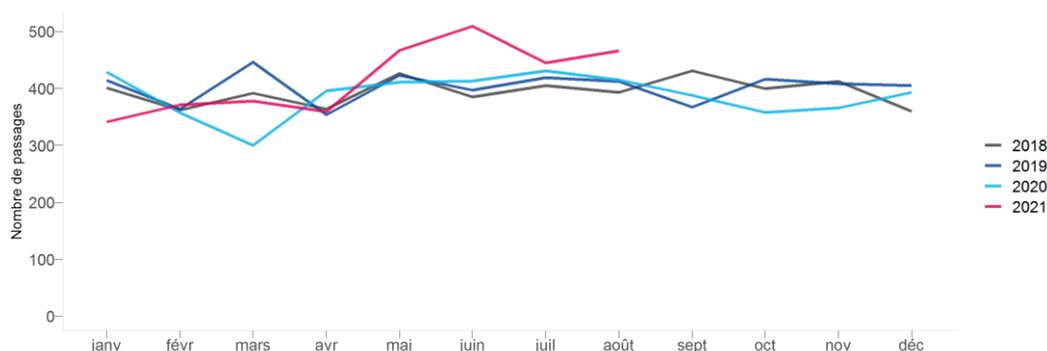
En Auvergne-Rhône-Alpes, **445 passages aux urgences pour troubles psychotiques (tous âges) ont été identifiés en juillet 2021 et 466 passages en août 2021**, représentant 0,2% en juillet et 0,3% en août de l'ensemble des passages aux urgences de la région.

Le nombre de passages pour troubles psychotiques (tous âges) en juillet et août 2021 était **en légère diminution (-7%) par rapport aux 2 mois précédents**. Il était néanmoins **légèrement supérieur à 2019 (+10%) et 2020 (+8%)** sur la même période.

Chez les moins de 18 ans, seuls 14 passages aux urgences pour troubles psychotiques en juillet 2021 et 13 en août 2021 ont été identifiés. Chez les 18 ans et plus, 431 passages aux urgences pour troubles psychotiques ont été identifiés en juillet 2021 et 453 en août 2021. Les tendances mensuelles sur les 4 dernières années sont présentées dans les figures ci-après. L'essentiel des passages pour troubles psychotiques étant chez des adultes, l'interprétation des tendances mensuelles chez les moins de 18 ans ne permet pas de tirer de conclusion.

COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES TOUS ÂGES Auvergne-Rhône-Alpes – Troubles psychotiques (OSCOUR®)

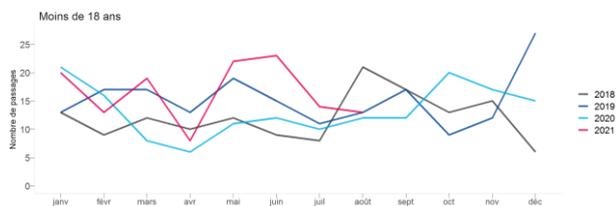
Figure 13. Nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychotiques pour les années 2018 à 2021, tous âges



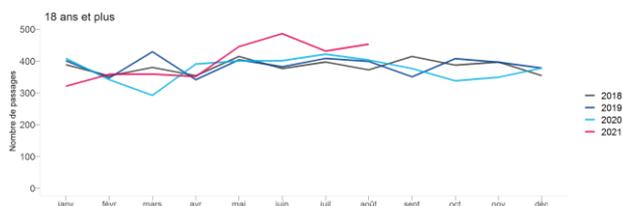
COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES PAR CLASSES D'ÂGE Auvergne-Rhône-Alpes – Troubles psychotiques (OSCOUR®)

Figure 14. Nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychotiques pour les années 2018 à 2021, chez les moins de 18 ans et 18 ans et plus

Moins de 18 ans



18 ans et plus



(Source : OSCOUR® ; traitement Santé publique France)

En Auvergne-Rhône-Alpes, **40 passages aux urgences pour troubles de l'alimentation (tous âges) ont été identifiés en juillet 2021 et 36 passages en août 2021**, représentant 0,02% en juillet et en août de l'ensemble des passages aux urgences de la région.

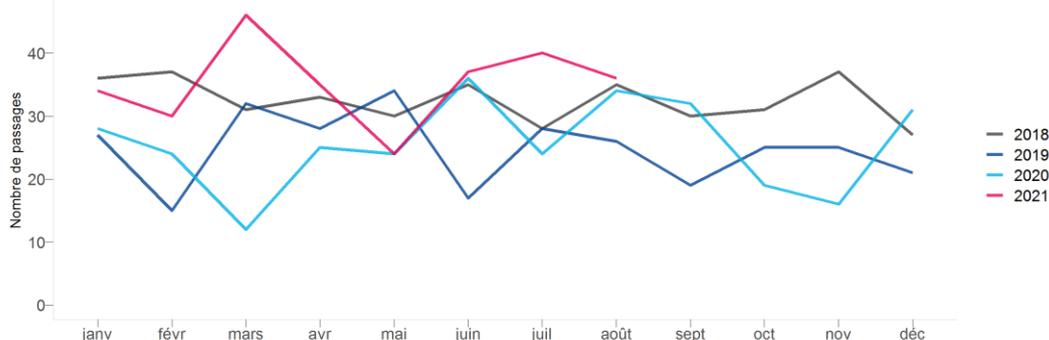
Le nombre de passages aux urgences pour troubles de l'alimentation (tous âges) en juillet et août 2021 était **en augmentation (+25%) par rapport aux 2 mois précédents**. Ce nombre était d'autre part **supérieur à 2019 (+41%) et 2020 (+31%)** sur la même période.

Chez les moins de 18 ans, 14 passages aux urgences pour troubles de l'alimentation ont été identifiés en juillet 2021 et 23 en août 2021. Chez les 18 ans et plus, 26 passages aux urgences pour troubles de l'alimentation ont été identifiés en juillet 2021 et 13 en août 2021. Les tendances mensuelles sur les 4 dernières années sont présentées dans les figures ci-après. Les effectifs des passages pour trouble de l'alimentation tous âges et stratifiés par âge restent limités, les variations mensuelles doivent ainsi être interprétée avec prudence.

COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES TOUS ÂGES

Auvergne-Rhône-Alpes – Trouble de l'alimentation (OSCOUR®)

Figure 15. Nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles de l'alimentation pour les années 2018 à 2021, **tous âges**

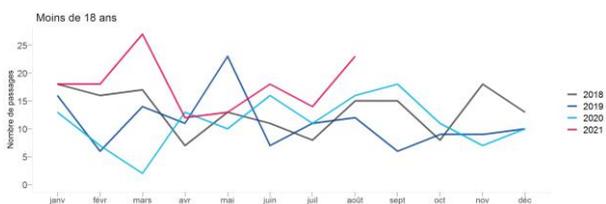


COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES PAR CLASSES D'ÂGE

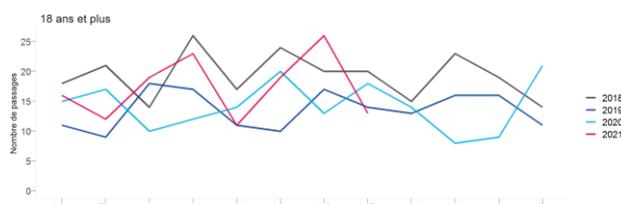
Auvergne-Rhône-Alpes – Troubles du comportement alimentaire (OSCOUR®)

Figure 16. Nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles de l'alimentation pour les années 2018 à 2021, **chez les moins de 18 ans et 18 ans et plus**

Moins de 18 ans



18 ans et plus



(Source : OSCOUR® ; traitement Santé publique France)

ANGOISSE

En Auvergne-Rhône-Alpes, **716 actes SOS Médecins pour angoisse (tous âges) ont été identifiés en juillet 2021 et 706 actes en août 2021.**

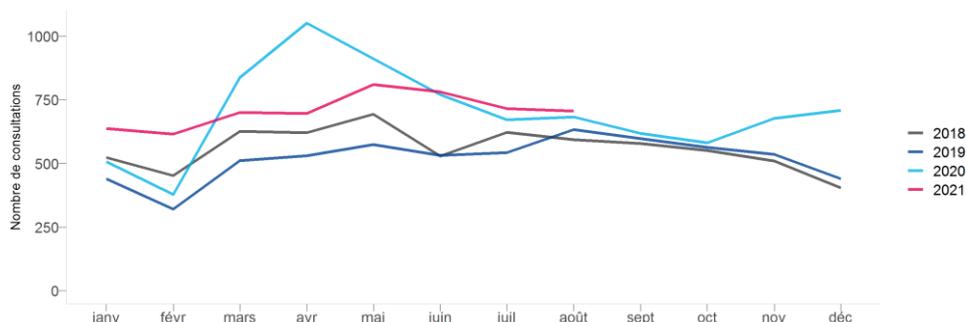
Le nombre d'actes SOS Médecins pour angoisse (tous âges) était **en diminution (-11%) en juillet et août 2021 par rapport aux 2 mois précédents.** Le nombre d'actes pour angoisse en juillet-août 2021 était **supérieur à 2019 (+21%) mais comparable à 2020 (+5%) sur la même période.**

Chez les moins de 18 ans, seuls 9 actes SOS Médecins pour angoisse ont été identifiés en juillet 2021 et 13 en août 2021. Chez les 18 ans et plus, 707 actes SOS Médecins pour angoisse ont été identifiés en juillet 2021 et 692 en août 2021. Les tendances mensuelles sur les 4 dernières années sont présentées dans les figures ci-après. **Il existe durant l'été 2021 une franche diminution des actes SOS Médecins pour angoisse chez les moins de 18 ans, rejoignant durant l'été un niveau inférieur aux années précédentes alors que celui-ci était supérieur avant l'été.** Chez les 18 ans et plus, le nombre d'actes SOS Médecins est sans tendance particulière depuis le début d'année 2021 mais reste légèrement supérieur aux années précédentes.

COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES TOUS ÂGES

Auvergne-Rhône-Alpes –angoisse (SOS médecins)

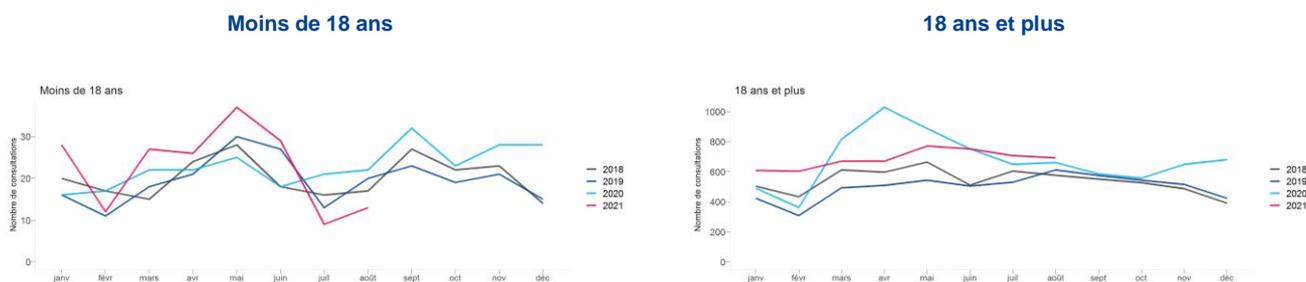
Figure 17. Nombre mensuel d'actes SOS Médecins pour angoisse pour les années 2018 à 2021, **tous âges**



COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES PAR CLASSES D'ÂGE

Auvergne-Rhône-Alpes –angoisse (SOS Médecins)

Figure 18. Nombre mensuel d'actes SOS Médecins pour angoisse pour les années 2018 à 2021, **chez les moins de 18 ans et 18 ans et plus**



(Source : SOS médecins ; traitement Santé publique France)

ETATS DEPRESSIFS

En Auvergne-Rhône-Alpes, **151 actes SOS Médecins pour état dépressif (tous âges) ont été identifiés en juillet 2021 et 177 actes en août 2021.**

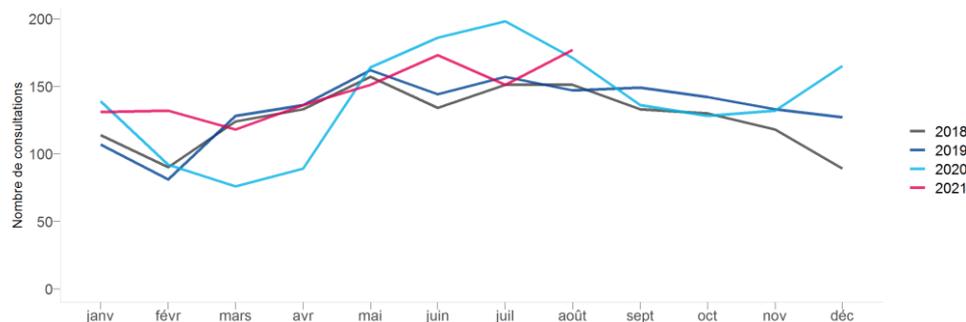
Le nombre d'actes SOS Médecins pour état dépressif en juillet et août 2021 était **stable par rapport aux 2 mois précédents (+1%)**. Il était **supérieur à 2019 (+21%)** mais **comparable à 2020 (+5%)** sur la même période.

Chez les moins de 18 ans, seul un acte SOS Médecins pour état dépressif a été notifié en juillet et août 2021, tous les autres concernant des adultes. Les tendances mensuelles sur les 4 dernières années sont présentées dans les figures ci-après. **Les tendances et variations chez les moins de 18 ans ne sont pas interprétables à cause du faible nombre, l'essentiel des actes SOS Médecins pour état dépressifs concernant des personnes majeures.**

COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES TOUS ÂGES

Auvergne-Rhône-Alpes – Etats dépressifs (SOS médecins)

Figure 19. Nombre mensuel d'actes SOS Médecins pour états dépressifs pour les années 2018 à 2021, **tous âges**

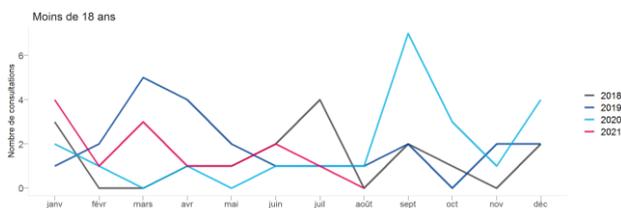


COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES PAR CLASSES D'ÂGE

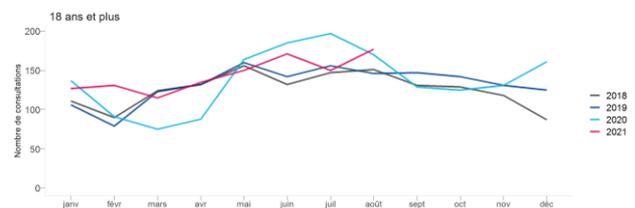
Auvergne-Rhône-Alpes – Etats dépressifs (SOS médecins)

Figure 20. Nombre mensuel d'actes SOS Médecins pour états dépressifs pour les années 2018 à 2021, **chez les moins de 18 ans et 18 ans et plus**

Moins de 18 ans



18 ans et plus



(Source : SOS médecins ; traitement Santé publique France)

En Auvergne-Rhône-Alpes, **41 actes SOS Médecins pour troubles du comportement (tous âges) ont été identifiés en juillet 2021 et 38 actes en août 2021.**

Le nombre d'actes SOS Médecins pour troubles du comportement était **en diminution (-7%) par rapport aux 2 mois précédents**. Ce nombre était aussi **inférieur à 2019 (-13%) et 2020 (-16%)** sur la même période.

Chez les moins de 18 ans, un seul acte SOS Médecins pour trouble du comportement a été identifié en juillet et août 2021. Chez les 18 ans et plus, 150 actes SOS Médecins pour trouble du comportement ont été identifiés en juillet 2021 et 177 en août 2021. Les tendances mensuelles sur les 4 dernières années sont présentées dans les figures ci-après.

COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES TOUS ÂGES

Auvergne-Rhône-Alpes – Troubles du comportement (SOS Médecins)

Figure 21. Nombre mensuel d'actes SOS Médecins pour troubles du comportement pour les années 2018 à 2021, tous âges

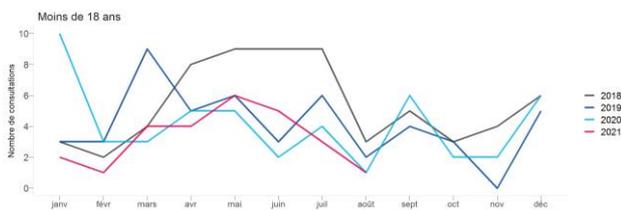


COMPARAISON AUX 3 ANNÉES ANTÉRIEURES PAR CLASSES D'ÂGE

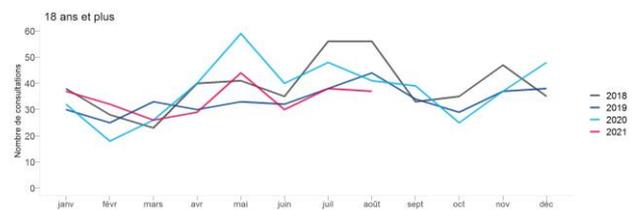
Auvergne-Rhône-Alpes – Troubles du comportement (SOS Médecins)

Figure 22. Nombre mensuel d'actes SOS Médecins pour troubles du comportement pour les années 2018 à 2021, chez les moins de 18 ans et 18 ans et plus

Moins de 18 ans



18 ans et plus



(Source : SOS médecins ; traitement Santé publique France)

INDICATEURS DE SANTE MENTALE EN POPULATION ADULTE

En Auvergne-Rhône-Alpes, parmi les personnes interrogées en vague 27 (30/08 au 07/09/21) dans le cadre de l'étude CoviPrev, **16,3% (intervalle de confiance à 95% [IC95%] 12,0 à 21,4%)** présentaient un **trouble dépressif**, **7,0% (IC95% 4,2 à 10,8%)** des **pensées suicidaires** et **24,9% (IC95% 19,7-30,7%)** des **troubles anxieux** (score HAD>10).

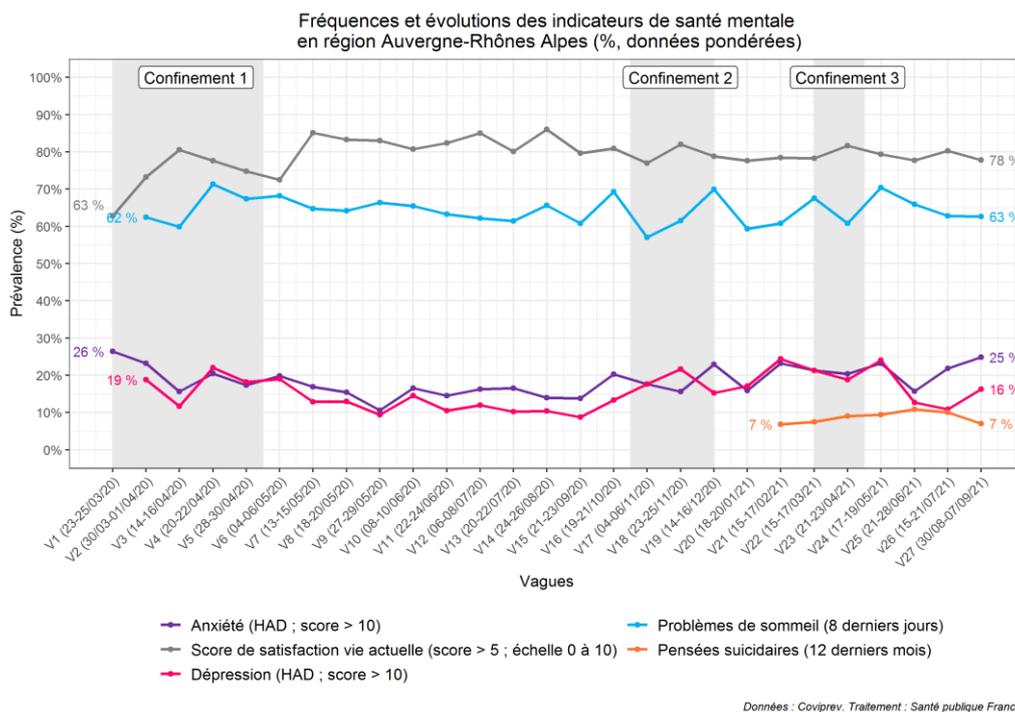
La fréquence des troubles dépressifs reste à un niveau modéré en vague 27 mais a tendance à augmenter par rapport aux enquêtes de juin (V25) et juillet 2021 (V26), sans que la fréquence des idées suicidaires ne suive cependant la même tendance. **La prévalence des troubles anxieux est élevée en vague 27, comparable aux niveaux hauts rencontrés depuis début 2020 ; elle a tendance à augmenter** par rapport aux enquêtes de juin (V25, 15,7%) et juillet 2021 (V26, 21,8%).

En vague 27, **62,6% (IC95% 56,4 à 68,6%)** des personnes présentaient un **trouble du sommeil** et **77,8% (IC95% 72,2 à 82,7%)** un **score de satisfaction du niveau de vie actuel supérieur à 5/10**. Aucune variation notable n'était retrouvée par rapport aux vagues d'enquête de juin (V25) et juillet (V26). Les tendances par vague d'enquête depuis mars 2020 sont présentées ci-après.

ENQUÊTE COVIPREV

Suivi des indicateurs de santé mentale pendant l'épidémie de COVID-19, mars 2020 à septembre 2021, Auvergne-Rhône-Alpes

Figure 23. Évolution de la fréquence régionale des troubles anxieux et dépressifs, des problèmes de sommeil et du score de satisfaction de vie



CoviPrev, analyse regroupées par périodes : En regroupant les vagues d'enquête CoviPrev pour correspondre aux grandes périodes de l'épidémie de COVID-19 (confinements notamment), il n'y a pas de changement statistiquement significatif entre les vagues de mars-avril et mai-juin 21 ainsi qu'entre celles de mai-juin et juillet-septembre 2021 même si des tendances se dessinent.

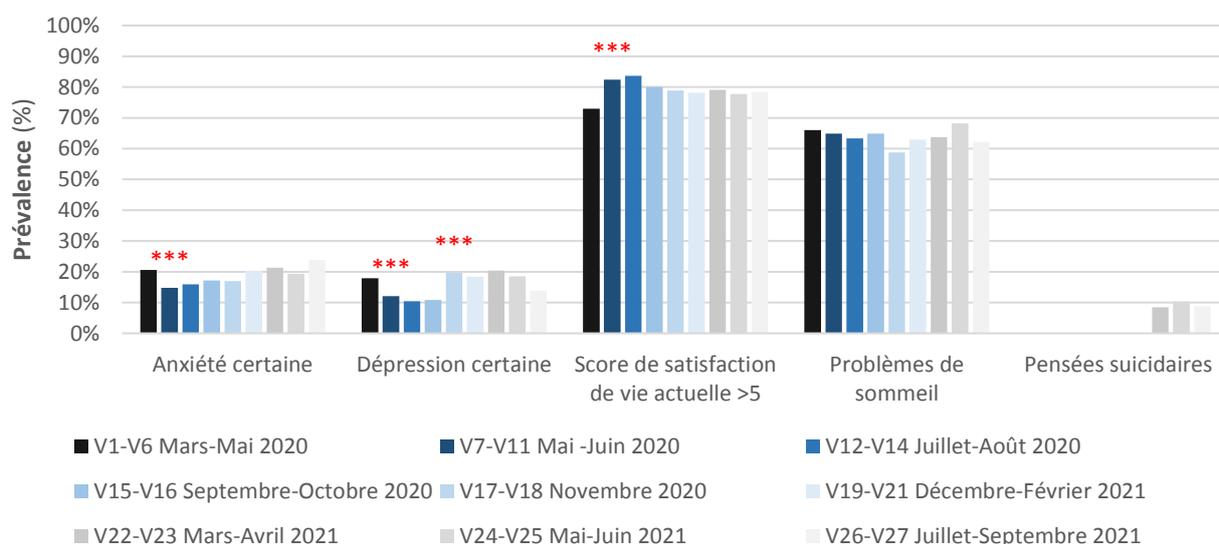
Les principales différences identifiées sont celles entre **les enquêtes de mars à mai 2020 et celle de mai-juin 2020 avec une baisse de la prévalence des troubles anxieux et dépressifs**. Entre les vagues de septembre-octobre et de novembre 2020 une augmentation de la dépression était aussi identifiée.

La prévalence des troubles du sommeil a progressivement baissé au cours de l'épidémie avec une nouvelle tendance à l'augmentation à partir des vagues d'enquête de décembre à janvier.

ENQUÊTE COVIPREV

Suivi des indicateurs de santé mentale pendant l'épidémie de COVID-19, mars 2020 à septembre 2021, Auvergne-Rhône-Alpes

Figure 24. Analyse par vagues regroupées en fonction de la période de l'épidémie des troubles anxieux et dépressifs et des problèmes de sommeil déclarés et du score de satisfaction de vie



(Source : Enquête CoviPrev 2020-2021, vagues 1 à 27)

Note de lecture :

Évolutions testées entre échantillons comparables en termes de sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, taille d'agglomération et région d'habitation.

Lorsqu'un astérisque est associé à un regroupement de vagues (V1-V6 ; V7-V11 ; V12-V14 ; V15-V16), les proportions entre ce regroupement de vagues et le dernier regroupement de vagues (V17-V18) sont significativement différentes, test de Wald ajusté, * : $p < 0,05$; ** : $p < 0,01$; *** : $p < 0,001$

I INDICATEURS OSCOUR ET SOS MEDECINS

En 2021, le réseau OSCOUR® compte 680 services d'urgences participants et couvre 94,5% des passages aux urgences de France. L'ensemble des régions métropolitaines et Outre-Mer (à l'exception de la Martinique) est couvert. Les données sont transmises quotidiennement et le délai de consolidation est estimé à 2 jours au niveau national (à J+2, 99% des passages ont été transmis et le taux de codage des diagnostics est estimé à 80%). En Auvergne-Rhône-Alpes, 84 services d'urgence sont couverts soit 100% du nombre total régional. En 2020, 77% des diagnostics étaient codés.

Indicateurs de passages aux urgences : les indicateurs suivis sont construits à partir du diagnostic principal et des diagnostics associés renseignés dans les Résumés de Passage aux Urgences (RPU) des services d'urgences de France participant au réseau OSCOUR®.

En 2021, les données SOS Médecins sont disponibles pour 62 des 63 associations SOS Médecins réparties sur l'ensemble du territoire. L'ensemble des régions Métropoles (seulement la Martinique en Outre-Mer) sont couvertes. Les données sont transmises quotidiennement et le délai de consolidation est de 2 jours (à J+2, 100% des passages ont été transmis et le taux de codage des diagnostics est estimé à 94%). En Auvergne-Rhône-Alpes, 7 associations SOS Médecins sont présentes : Annecy, Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, St Etienne et Thonon-le Chablais. En 2020, 97% des diagnostics étaient codés.

Indicateurs d'actes médicaux SOS Médecins : les indicateurs suivis sont construits à partir des diagnostics codés par les médecins des associations SOS Médecins lors des actes médicaux SOS Médecins qui regroupent les visites à domicile et les consultations en centre médical.

En complément de ces indicateurs, les actes SOS Médecins pour trouble du sommeil, intoxication éthylique, violence/agressivité et geste suicidaire ainsi que les passages aux urgences pour troubles des conduites et stress, font également l'objet d'une surveillance. Ces indicateurs présentent toutefois des évolutions comparables aux années précédentes (pour certains dans des effectifs très faibles) et qui ne semblent pas impactées par la pandémie de COVID-19. Toute évolution inhabituelle de ces indicateurs sera présentée dans le document, le cas échéant.

PASSAGES AUX URGENCES

NB : Les deux indicateurs « Troubles psychologiques » de l'enfant et de l'adulte ont pour objectif de mettre en évidence une évolution inhabituelle des recours aux urgences en lien avec la santé mentale chez l'enfant ou chez l'adulte, en regroupant les passages aux urgences avec au moins un des diagnostics susceptibles d'être impactés par la crise sanitaire.

- **Troubles psychologiques de l'enfant** : cet indicateur global regroupe tous les passages aux urgences pour au moins des diagnostics suivants : symptômes et signes relatifs à l'humeur (notamment agitation et idées suicidaires) ; troubles anxieux (troubles panique, anxiété généralisée, trouble anxieux et dépressif mixte, troubles somatoformes, troubles émotionnels débutant spécifiquement dans l'enfance) ; troubles de l'humeur (épisodes dépressifs, troubles dépressifs récurrents, troubles de l'humeur persistants, autres troubles de l'humeur) ; troubles des conduites et troubles mixtes des conduites et des émotions ; réaction à un facteur de stress sévère et troubles de l'adaptation ; troubles de l'alimentation ; autres troubles du comportement et autres troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance ou à l'adolescence.
- **Troubles psychologiques de l'adulte** : cet indicateur global regroupe tous les passages aux urgences avec au moins un diagnostic parmi ceux inclus dans les indicateurs listés ci-après ou un parmi les diagnostics relatifs au stress (réaction aiguë à un facteur de stress, état de stress post-traumatique et troubles de l'adaptation), aux consommations de substances psychotropes ou aux troubles des conduites (trouble des conduites limité au milieu familial, type socialisé et mal socialisé, trouble oppositionnel avec provocation et autres troubles des conduites).
- **Gestes suicidaires** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences en lien avec un geste suicidaire certain (auto-intoxications et lésions auto-infligées) ou probables (intoxications médicamenteuses, effet toxique de pesticides et asphyxie d'intention non déterminée)
- **Idées suicidaires** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour des symptômes et signes relatifs à l'humeur de type Idées suicidaires
- **Troubles de l'humeur** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour épisode maniaque, trouble affectif bipolaire, épisodes dépressifs, trouble dépressif récurrent, troubles de l'humeur persistants et troubles mentaux et du comportement associés à la puerpéralité (notamment dépression postpartum). Les épisodes dépressifs représentent en moyenne 80% des passages compris dans cet indicateur.

- **Troubles anxieux** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour troubles anxieux phobiques, autres troubles anxieux (trouble panique, anxiété généralisée et trouble anxieux et dépressif mixte) et autres (trouble obsessionnel compulsif ou TOC, troubles dissociatifs de conversion, troubles somatoformes et tétanie). Les passages pour autres troubles anxieux (trouble panique, anxiété généralisée et trouble anxieux et dépressif mixtes) représentent en moyenne 80% des passages compris dans cet indicateur.
- **Troubles psychotiques** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour schizophrénie, trouble schizotypique, troubles délirants persistants, troubles psychotiques aigus et transitoire, troubles délirants induits, troubles schizo-affectifs, psychoses non organiques, autres symptômes et signes relatifs aux perceptions générales (hallucinations).
- **Trouble de l'alimentation** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour anorexie mentale, boulimie, hyperphagie, vomissements et autres troubles de l'alimentation.

ACTES MÉDICAUX SOS MÉDECINS

- Contrairement aux indicateurs Santé mentale produits à partir des urgences qui sont composés pour la plupart d'un regroupement de plusieurs diagnostics, les indicateurs issus des données SOS Médecins reflètent chacun un diagnostic unique, spécifié dans leur libellé.

I INDICATEURS COVIPREV CONCERNANT LA SANTÉ MENTALE DE L'ADULTE

- Depuis le 23 mars 2020, Santé publique France a lancé, avec le groupe BVA, l'enquête CoviPrev en population générale pour suivre et comprendre l'évolution des comportements (gestes barrières, confinement, consommation d'alcool et de tabac, alimentation et activité physique) et de la santé mentale (bien-être, troubles). La méthodologie de l'étude s'appuie sur des enquêtes quantitatives répétées sur des échantillons indépendants de 2 000 personnes âgées de 18 ans et plus, résidant en France métropolitaine et recrutés par access panel (Access Panel BVA). Les personnes participant à l'enquête complètent, en ligne sur système Cawi (Computer Assisted Web Interview), un questionnaire auto-administré. L'échantillonnage par quotas (sexe, âge, catégorie socio-professionnelles du répondant, région, catégorie d'agglomération) est redressé sur le recensement général de la population 2016. Vingt-sept vagues d'enquêtes ont été réalisées à ce jour. En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de répondants par vague varie de 221 à 256 (moyenne de 245).
- Les indicateurs de santé mentale suivis sont : les troubles anxieux et dépressifs, les problèmes de sommeil et un score de satisfaction de vie.



Remerciements

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires contribuant au système de surveillance SurSaud® :

- Les services d'urgences membres du réseau OSCOUR®
- La Fédération et les Observatoires Régionaux des Urgences (FEDORU et ORU), les concentrateurs régionaux de résumés de passages aux urgences (RPU)
- La Fédération SOS Médecins France et les associations SOS Médecins
- La Société Française de Médecine d'Urgence (SFMU)



Pour plus d'informations

Sur la surveillance de l'épidémie de COVID-19

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus>

[Points épidémiologiques COVID-19](#)

Sur les sources de données Oscore® et SOS Médecins

[Bulletins SURSAUD® \(SOS médecins, OSCOUR, Mortalité\)](#)

Sur la surveillance de la santé mentale

[CoviPrev : une enquête pour suivre l'évolution des comportements et de la santé mentale pendant l'épidémie de COVID-19](#)

Rappelons qu'en présence de signes de dépression (tristesse, perte d'intérêt, d'énergie) ou d'anxiété (tension, irritabilité), il est important de s'informer et d'en parler afin d'être conseillé sur les aides et les solutions disponibles. Il ne faut pas hésiter à en parler à ses proches et à prendre conseil auprès de son médecin ou à appeler le **0 800 130 000** pour demander à être orienté vers une écoute ou un soutien psychologique.

Pour plus d'information sur la santé mentale et les ressources disponibles

<https://www.santepubliquefrance.fr/coronavirus/sante-mentale>

**POINT ÉPIDÉMIO
SANTÉ MENTALE**
Bimestriel
Édition Auvergne-Rhône-
Alpes

Directrice de la publication

Pr Geneviève CHENE
Santé Publique France

Santé publique France Auvergne-Rhône-Alpes

Dr Thomas BENET
Delphine CASAMATTA
Christine SAURA

Citer cette source

Santé mentale. Point
épidémiologique Auvergne-
Rhône-Alpes, bimestriel.
N°1. 23 septembre 2021.
Saint-Maurice : Santé
publique France, 17 p.
En ligne sur :
www.santepubliquefrance.fr

